



SECTION

**SERVICE DES
RETRAITES
DE L'ETAT**

GT Télétravail

Compte-Rendu

du 19 juin 2020

fo.sre@dgfip.finances.gouv.fr

FIN DE L'ÉTAT D'URGENCE RETOUR EN PRÉSENTIEL DÈS LE 10 JUILLET

En préambule du GT télétravail demandé par les organisations syndicales du SRE dont **FO**, le directeur du SRE a annoncé que l'ensemble des agents devrait revenir en présentiel à partir du 10 juillet (date de la fin de l'état d'urgence sanitaire). Entre le 22 juin et le 10 juillet, **les agents devront revenir en présentiel 2 à 3 jours par semaine pour une reprise totale à partir 10 juillet**. La direction indique qu'à partir de cette date, le cadre juridique ne permet plus de télétravailler sans convention formalisée.

Le directeur a refusé la proposition de **FO** de mettre en place des conventions de télétravail provisoires. Il souhaite que les différents bureaux prennent le temps de préparer cette nouvelle campagne.

Dès la fin de la semaine, le secrétariat général recensera par l'intermédiaire des chefs de bureau les nouvelles demandes de télétravail ainsi que les éventuels avenants. La collecte de vœux aura lieu jusqu'à la mi-août et les **prochaines conventions seraient signées à partir du 1^{er} octobre**.

L'ENQUÊTE TÉLÉTRAVAIL - QUELQUES CHIFFRES

- ◆ 74% des agents ont participé à l'enquête (359 agents)
- ◆ 93.6% estiment leur missions adaptées au télétravail
- ◆ 70.86% n'avaient jamais télétravaillé
- ◆ 85% ont rencontré peu de difficultés d'ordre technique
- ◆ 32% n'ont pas participé à des audios / visios pendant le confinement
- ◆ 78% estiment que le télétravail a amélioré leurs conditions de vie
- ◆ 70% estiment qu'il a favorisé une meilleure conciliation entre vie professionnelle et personnelle.
- ◆ 60% estiment qu'il a facilité leur organisation et leur efficacité
- ◆ 60% estiment qu'il a eu un effet positif sur leur concentration
- ◆ 79% envisagent de solliciter une demande de télétravail
 - ✓ 26 % souhaitent 1 jour/ semaine
 - ✓ 40 % souhaitent 2 jours/ semaine
 - ✓ 34 souhaitent + de 3 jours

LES IMPACTS ET AXES D'AMÉLIORATION POINTÉS PAR L'ENQUÊTE

En dehors des difficultés liées à la situation particulière du confinement, un certain nombre d'impacts positifs, de difficultés et d'axes d'amélioration ont été identifiés par cette enquête et les retours d'expérience des chefs de bureaux.

Les impacts positifs

- La disparition des temps de transport avec diminution de la fatigue quotidienne
- Une augmentation de la concentration , de l'efficacité professionnelle et du confort personnel
- Une augmentation de production des agents dans certains secteurs
- Peu de difficultés dans l'installation et la prise en main des outils grâce à la mise à disposition de modes opératoires et au recours à l'Assistance Utilisateurs (APTR)
- Une continuité de l'activité du service réussie

Les difficultés et impacts négatifs

- Le management à distance est plus complexe et chronophage, il a pu occasionner des difficultés de conciliation avec la vie privée
- Les agents en cours de formation ou non autonomes ont parfois été mis en difficulté
- Une forte augmentation du nombre de mails
- Une difficulté à se déconnecter après la journée de travail, à se ménager des temps de pause et de déconnexion nécessaires
- les accès informatiques, le temps d'accès parfois très longs aux serveurs bureautiques, voire l'impossibilité de connexion, a été problématique à certaines périodes.
- Des échanges fluides en interne au bureau ou au collectif immédiat mais plus complexes en inter-bureaux (problème des renvois de postes téléphoniques non faits ou d'agenda non mis à jour).
- Un manque de lien social, de contact, de présentiel dans la durée

Les axes d'amélioration identifiés

- La mise à disposition d'outils collaboratifs performants et sécurisés (visio, tchat, partage d'écran..), et la formation nécessaire à leur utilisation. Le bureau 2B travaille déjà à la recherche de solutions (Tchap sera prochainement déployé sur tous les postes et des licences « Teams » ont déjà été achetées)
- L'accès au maximum d'applications en VPN (les échanges avec la CNAV continuent pour EOPPS et PAIR)
- L'établissement de temps dédiés au travail en collectif, à l'organisation ou aux réunions de service
- La définition en amont d'une journée de travail type afin de faciliter la prise de contact avec le télétravailleur et d'éviter le risque de non déconnexion
- La réalisation d'un bilan et de propositions d'équipements complémentaires concernant l'ergonomie du poste de travail à domicile (écrans, préconisations d'installation, fauteuil, ...)

LE TÉLÉTRAVAIL APRÈS LA CRISE

Lors de la prochaine campagne de télétravail, il n'y aura pas de quota (88 agents au 1/01/20). Par ailleurs, le directeur du SRE a répondu à FO qu'il n'était pas opposé à la question d'un forfait -jours de télétravail mais qu'il était dans l'attente des orientations de la DGFIP.

Les critères retenus seront la nature des activités, l'équipement, le fonctionnement du service et l'autonomie de l'agent. Interrogée par FO, la direction du SRE a indiqué que certaines activités resteront inaccessibles au télétravail pour des raisons d'opportunité ou de sécurité (ex : téléphone ou travaux d'exploitation). Le SRE est en attente de la doctrine DGFIP au sujet de l'activité téléphonique. FO n'a pas manqué de rappeler que l'expérience menée au téléphone par certains agents du PCR a été jugée très positive ; nous encourageons donc ces agents à en faire la demande s'ils le souhaitent .

Un GT télétravail au niveau Finances est prévu cet été. Il sera l'occasion de rappeler les positions FO sur ce sujet, notamment que :

- **le télétravail doit se faire sur la base du volontariat**
- **le télétravail ne peut être fait qu'à domicile. Le télétravail exercé dans un lieu autre que le domicile est du « travail déporté ».**
- **l'ensemble des dépenses qui y sont liées doivent faire l'objet d'une prise en charge par l'administration, que le télétravail soit imposé ou pas.**

Prochain GT télétravail au SRE à la rentrée

Pour nous contacter : fo.sre@dgfip.finances.gouv.fr
Notre site : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/SRE/>
FO-DGFIP SRE : 02 40 08 81 70